

Togo : Gnassingbé déclaré vainqueur, l'opposition conteste

À 07h03 le 07/03/2010 Source Reuters L'opposition togolaise a annoncé dimanche qu'elle contesterait devant la constitutionnelle la victoire du président sortant Faure Gnassingbé lors de la présidentielle de jeudi dernier. Des manifestants proches de l'Union des forces pour le changement (UFC), le principal parti d'opposition, ont exprimé leur colère à Lomé, ce dimanche, après l'annonce de la réélection du président sortant. Les forces de l'ordre ont fait usage de gaz lacrymogènes à Lomé, la capitale pour disperser des manifestants du parti d'opposition UFC qui protestaient contre les résultats, ont rapporté des témoins.

Un des vice-présidents de l'UFC a été blessé dans ces tirs, qui ont visé de jeunes opposants rassemblés au siège de leur parti, a déclaré un responsable de cette formation, Jean-Jacques Teku. "Les policiers sont arrivés et ont commencé à tirer des gaz lacrymogènes. Un vice-président a été blessé", a-t-il dit. Ce scrutin avait valeur de test pour la région, théâtre ces dernières semaines d'un coup d'État au Niger et de nouvelles émeutes en Côte d'Ivoire. Togo, où l'élection de Faure Gnassingbé en 2005 avait abouti à des manifestations et violences qui ont fait des centaines de morts. Selon les résultats provisoires annoncés samedi soir, Faure Gnassingbé a recueilli 1,24 million de voix sur 2,1 millions de suffrages exprimés, contre 692.584 voix à son rival Jean-Pierre Fabre, de l'UFC. Dès vendredi, les deux parties revendiquaient la victoire. "Nous contesterons ces chiffres circonscription par circonscription pour montrer qu'il y a eu un détournement électoral", a dit Koffi Yamgnane, un des porte-parole de l'UFC, sur RFI. L'élection s'est déroulée de bonnes conditions malgré quelques entorses à la procédure, ont jugé les observateurs internationaux. Plus de 3.000 électeurs locaux et 500 venus d'Europe et d'Afrique de l'Ouest ont supervisé le scrutin. L'opposition dispose de huit jours pour présenter ses arguments à la Cour constitutionnelle et la convaincre des irrégularités qu'elle dénonce. Quelques heures de l'annonce des résultats, samedi, la police avait déjà fait usage de gaz lacrymogène pour disperser une manifestation de partisans de Fabre. Dix personnes avaient été interpellées. Les soupçons émis par l'opposition à l'égard du spectre de nouvelles violences, après celles de 2005. La répression des rassemblements consécutifs à l'élection de Faure Gnassingbé avait fait un demi-millier de morts, selon l'estimation de l'Onu. Si Fabre a dit se voir le droit d'appeler ses partisans à manifester, l'UFC assure qu'il n'y aura pas d'émeutes. "Nous n'avons pas l'intention de manifester violemment", a dit Koffi Yamgnane dimanche. La moitié des 6,6 millions de Togolais sont inscrits sur les listes électorales et étaient appelés à voter jeudi. La participation a été de 64,7% selon la commission électorale. "Si les gens votent puis restent calmement à la maison, l'armée n'aura pas à s'impliquer", a estimé Jean Anoumou, chauffeur moto. "Je ne pense pas qu'il y aura des violences comme il y en a eu en 2005". Les incidents de 2005 avaient valu au pays les critiques de la communauté internationale et la suspension de l'aide étrangère. Celle-ci a été rétablie après un déroulement dans le calme des élections législatives de 2007.